



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 21 JANVIER 2016

SPECIAL N ° 15 - JANVIER 2016

DIRECCTE

SOMMAIRE

DIRECCTE LR-MP

Décision relative à l'organisation de l'intérim des contrôleurs du travail du département de l'Aude.....	1
---	---



Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

**Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
l'Emploi
(DIRECCTE)**

Unité Départementale de l'Aude

Décision

RELATIVE A L'ORGANISATION DE L'INTERIM DES CONTROLEURS DU TRAVAIL DU DEPARTEMENT DE L'AUDE

La Directrice régionale adjointe, Responsable de l'Unité Départementale de l'Aude, DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu le Code du Travail notamment ses articles R.8122-3 à R.8122-11 ;

Vu le décret n° 2003-770 du 20 août 2003 portant statut particulier de l'inspection du travail ;

Vu le décret n° 2014-359 du 20 mars 2014 relatif à l'organisation du système d'inspection du travail ;

Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail ;

Vu la décision en date du 4 janvier 2016 relative à la localisation, au nombre et à la délimitation des unités de contrôle et au nombre, à la localisation et à la délimitation des sections d'inspection du travail de la DIRECCTE Languedoc- Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu la décision en date du 4 janvier 2016 portant nomination des agents de contrôle au sein de l'unité de contrôle de l'Unité Départementale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées ;

Vu la décision en date du 5 janvier 2016 relative à l'organisation de l'inspection du travail dans le département de l'Aude ;

Vu la délégation de signature de monsieur Philippe Merle, DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées à madame Isabel De Moura, directrice régionale adjointe, responsable de l'Unité Départementale de l'Aude, en date du 4 janvier 2016, ainsi que la

subdélégation en cas d'absence ou d'empêchement de madame Isabel De Moura, à messieurs Stéphane Bonnafous et Paul Artuso, directeurs adjoints du travail, régulièrement publiées au recueil des actes administratifs de la Préfecture ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er}

Dans le cadre de l'absence de Madame Marie-Anne EUGER, contrôleur du travail, affectée sur la section 11-01-02 de l'Aude, l'intérim est organisé de la manière suivante :

Entreprises du secteur agricole

Monsieur DEBLONDE Olivier, inspecteur du travail, assurera l'intérim jusqu'au 31 janvier 2016.

Entreprises autres que le secteur agricole

Madame ANGLES Rose-Marie, contrôleur du travail, assurera l'intérim jusqu'au 31 janvier 2016.

ARTICLE 2

La directrice régionale adjointe, responsable de l'Unité Départementale de l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs du département et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication.

Carcassonne, le 21 janvier 2016

La Directrice régionale adjointe,
Responsable de l'Unité Départementale de
l'Aude de la DIRECCTE Languedoc-
Roussillon-Midi-Pyrénées



Isabel De Moura